

Vous avez un projet en tête ?

Voici quelques exemples de projets qui peuvent être financés :

- Événements artistiques ou activités de groupes d'étudiantes et d'étudiants collégiaux
- Colloques, séminaires, compétitions scolaires ou autres projets collégiaux
- Projets d'engagement citoyen, de développement durable ou de développement communautaire

* Veuillez noter que la Fondation ne finance pas les frais de repas, d'alcool, d'hébergement et de déplacement.

Admissibilité

Pour être admissible, tout projet doit obligatoirement être parrainé par une association étudiante membre de la Fondation ASEQ.

Votre projet peut être présenté par un organisme, une personne ou un groupe agissant à titre indépendant. Néanmoins, n'oubliez pas que chaque projet présenté doit s'adresser principalement à la communauté étudiante et engager la participation des étudiantes et étudiants de l'association qui vous parraine.

Contenu de votre dossier de candidature

Vous devez inclure tous les documents suivants avec votre dossier de candidature, sans quoi votre projet sera refusé.

1. Formulaire de demande de subvention complété
2. Description du projet (problématique visée, objectifs, description des activités du projet, clientèle visée, engagement des étudiantes et étudiants, plan de communication ou formulaire de communication, etc.)
3. Présentation de l'équipe ou de l'organisme (nom des membres de l'équipe, leur rôle, leurs compétences et leurs expériences)
4. Planification budgétaire
5. Échéancier détaillé
6. Résumé des expériences et des diplômes de l'équipe (et leur apport au projet)
7. Lettre de parrainage d'une association étudiante membre de la Fondation ASEQ

Tous les documents nécessaires et des exemples de projet sont disponibles en ligne au www.fondationaseq.ca.

Quand soumettre un projet ?

La Fondation organise un appel de projets par année :

Hiver : avant le 31 janvier

NOUS JOINDRE

Pour soumettre un projet ou pour toute demande d'information supplémentaire, communiquez avec la Fondation à :
fondation@aseq.ca

Veuillez envoyer votre dossier en un seul fichier PDF.

© ASEQ inc. Tous droits réservés.

Apprenez-en plus sur
www.fondationaseq.ca

PROGRAMME DE SUBVENTIONS ÉTUDIANTES

Réalisez votre projet étudiant



Fondation
ASEQ

PROGRAMME 2020-2021

Qu'est-ce que la Fondation ASEQ ?

L'ASEQ, les compagnies d'assurance partenaires de l'ASEQ et les Réseaux de spécialistes de la santé au service des étudiantes et étudiants profitent depuis longtemps d'une relation incomparable avec la communauté étudiante postsecondaire. De cette association est née la Fondation qui contribue au financement de projets étudiants afin de redonner à la communauté.

Les subventions octroyées par la Fondation ont pour objectif de permettre la réalisation d'initiatives étudiantes et d'encourager l'engagement scolaire, parascolaire et social des étudiantes et étudiants des niveaux collégial et universitaire.

La Fondation organise un appel de projets par année afin de choisir les projets qui recevront une subvention.

Redonner à la communauté étudiante



Après le dépôt de votre projet

1. Chaque projet sera évalué par le comité de la Fondation dans les semaines suivant la date limite de dépôt de projet.
2. Une personne de la Fondation communiquera avec vous afin de vous informer des résultats ainsi que des montants attribués (s'il y a lieu).
3. Si votre projet est retenu :
 - a. Une entente entre vous et la Fondation sera signée;
 - b. Le premier chèque vous sera envoyé (1/2 de la subvention);
 - c. Vous remettrez un rapport d'étapes à la Fondation à la date convenue dans l'entente;
 - d. Le deuxième chèque vous sera envoyé (1/2 restante de la subvention).

Quels sont les critères de sélection ?

- Le respect des règles éthiques de la Fondation :
 - Les normes internationales du travail définies par l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment en matière de liberté syndicale et d'élimination du travail forcé et du travail des enfants;
 - Les lois québécoises et canadiennes en matière de normes du travail, d'investissement et de respect de l'environnement.
 - Une planification budgétaire réaliste par rapport aux objectifs
 - Les exigences de la Fondation pour la présentation écrite
- De plus, la Fondation observe dans son évaluation :**
- L'engagement des étudiantes et étudiants au sein du projet et son impact attendu sur le milieu
 - L'originalité de la démarche et du plan d'action
 - L'expérience de l'équipe dans le domaine et les appuis recueillis dans son milieu
 - L'intégration au projet de mesures favorisant l'atteinte des objectifs de développement durable

Montant maximum accordé à un projet

Les subventions de la Fondation ASEQ varient d'un projet à l'autre. La Fondation se réserve le droit de financer un projet à un niveau différent de la demande que vous avez formulée.

Nos plafonds de financement visent à permettre une meilleure redistribution des fonds amassés.

Nouveau projet : jusqu'à 5 000 \$

Projet récurrent : jusqu'à 3 000 \$*

* Un projet récurrent présentant un aspect novateur explicite par rapport aux années précédentes peut être admissible à une bourse maximale de 5 000 \$.

Orientez votre projet vers un objectif de développement durable

La durabilité dans le temps

Est-ce que le projet utilise ou produit des ressources matérielles et humaines qui seront réutilisables ?

La durabilité dans l'espace

Est-ce que toutes les étudiantes et étudiants membres du public visé auront accès aux activités et aux retombées du projet ?

La responsabilité sociale et environnementale

Est-ce que le projet répond à des objectifs de justice sociale, de redistribution de la richesse ou d'équité dans l'accès à la culture et d'opportunités professionnelles pour les étudiantes et étudiants concernés ?

Est-ce que le projet met de l'avant des méthodes ou des activités pour limiter son empreinte écologique, protéger l'environnement et assurer la stabilité environnementale du milieu qui l'entoure ?

Apprenez-en plus sur
www.fondationaseq.ca